



Paris, le 10 décembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Bruno BELIN interpelle la Ministre Déléguée, chargée de l'Industrie, sur l'avenir des Fonderies du Poitou

BRUNO BELIN

SENATEUR DE LA VIENNE

SECRETARE

DE LA COMMISSION DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE

DE LA DELEGATION AUX DROITS DES
FEMMES
ET A L'EGALITE DES CHANCES
ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

PRESIDENT

DU GROUPE D'AMITIE
FRANCE-BURKINA FASO

**CONSEILLER DEPARTEMENTAL
DE LA VIENNE**

REFERENT ADF PARIS 2024

**CONSEILLER MUNICIPAL
DE MONTS-SUR-GUESNES**

Au lendemain de l'annonce de la fermeture du site Fonderie Fonte, le Sénateur Bruno BELIN, interpelle Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie afin de connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour accompagner cette entreprise essentielle pour le bassin économique châtelleraudais.

«En 1978, Renault décide de délocaliser ses activités de Boulogne-Billancourt et de créer les Fonderies du Poitou Alu et Fonte à Ingrandes-sur-Vienne sous l'impulsion du président René Monory, ministre de l'industrie, puis ministre de l'économie et des finances.

Depuis les années 2000, cette entreprise fait face à de grandes difficultés. Il rappelle qu'en 2002, l'entreprise s'est divisée en deux entités : l'aluminium et la fonte. En 2018, un premier plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) est lancé au site Fonderie du Poitou Fonte avec la suppression de 103 postes. En 2019, le groupe GFG Alliance Liberty House reprend la totalité des Fonderies du Poitou. Un an et demi plus tard, ce dernier annonce la fermeture du site Fonte avec un nouveau plan de sauvegarde de l'emploi pour janvier 2021, le groupe n'ayant pas instauré la confiance nécessaire pour permettre à Renault de se projeter et confier la réalisation du moteur K9gen8 aux fonderies du Poitou. Aujourd'hui ce sont 292 salariés dont l'avenir est incertain. **292 salariés en colère, 292 salariés qui ont perdu toute confiance en la direction !**

La crise dite « du diesel » n'est également pas sans conséquence. À cela, la direction répond mener des études pour lancer une nouvelle activité de reconditionnement de véhicules d'occasion, projet encore bien trop confus pour le moment.

C'est pourquoi il souhaite connaître les mesures d'accompagnement que compte mettre en place le Gouvernement pour assurer l'avenir des salariés angoissés.



Il en va d'accompagner de la même manière la collectivité du Grand Châtelleraut, perdante financièrement, qui souhaiterait disposer du même engagement de l'État que lors de la crise 2008-2009 qui a permis au deuxième bassin industriel de la région Nouvelle Aquitaine un rebond marqué en 2020 par un taux de chômage inférieur au niveau national avant cette nouvelle crise. Tous moyens supplémentaires permettant d'atténuer la casse sociale sur un bassin d'emploi touché de plein fouet par la crise du diesel et de l'aéronautique mais doté d'un potentiel d'agilité, d'innovation et d'un savoir-faire reconnu par le monde industriel seraient bienvenus.

Il demande également au Gouvernement de s'investir pleinement dans le suivi du projet récemment lancé par les actionnaires afin de permettre la relance de cette entreprise châtelleraudaise essentielle. »

La question sera publiée le 17 décembre au Journal Officiel et portera le numéro 19594.